

Le 2 novembre 2020 à 9 h 30, les membres du Comité Syndical se sont réunis, sur première convocation, dans la salle Alauna 21 à Secondigny.

42 délégués étaient présents dans la salle (quorum à atteindre : 27 délégués)

Le secrétaire de séance est M. Nicolas RAGOT, délégué de la commune de Sauzé-Vaussais.

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Tous les débats seront repris dans le procès-verbal de la séance.

Délibérations :

1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SEANCE DU 19 OCTOBRE 2020

Le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du SIEDS du 19 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

☞ Délibération n°20-11-02-C-01-198

2. PRESENTATION DU RAPPORT DES REPRESENTANTS DU SIEDS AU SEIN DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE SEOLIS

3. PRESENTATION DU RAPPORT DES REPRESENTANTS DU SIEDS AU SEIN DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SAEML 3D ENERGIES

Les rapports écrits des représentants du SIEDS au conseil de surveillance de SEOLIS et de la SAEML 3D ENERGIES doivent être présentés au Comité Syndical. Ils reprennent toutes les décisions prises au cours de l'année. Le Comité Syndical a donc pu approuver ces rapports pour l'année 2019.

☞ Délibération n°20-11-02-C-02-199

☞ Délibération n°20-11-02-C-03-200

4. INDEMNITES DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

Lorsque l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale est renouvelé, le Comité est chargé de fixer les indemnités du Président et des Vice-présidents dans les trois mois fixant son installation. Le Comité Syndical accepte à l'unanimité, d'adopter cette délibération qui détermine lesdites indemnités.

☞ Délibération n°20-11-02-C-04-201

5. DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU SIEDS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET AU SEIN DES ASSEMBLEES GENERALES D'ACTIONNAIRES DE SEOLIS

Le Comité Syndical ayant été renouvelé, il convient de désigner les membres du Conseil de Surveillance de SEOLIS. Il est proposé au Comité Syndical de désigner 7 représentants du SIEDS au sein du Conseil de Surveillance de la SAEML SEOLIS. Ainsi, les 7 représentants du SIEDS proposés au Conseil de Surveillance et au sein des Assemblées Générales de SEOLIS sont : Mme Frédérique BINET, M. Dominique BROUARD, M. Régis GUILLOTEAU, M. Daniel JOLLIT, M. Roland MOTARD, M. Philippe MOUILLER et M. Michel PAILLEY. Le Comité Syndical adopte avec une abstention cette liste.

☞ Délibération n°20-11-02-C-05-202

6. FIXATION DU PLAFOND DE L'ENVELOPPE DE REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE SEOLIS

Les représentants des collectivités locales au sein des SAEML peuvent percevoir une rémunération ou des avantages particuliers à condition d'y être autorisés par une délibération expresse de l'assemblée qui les a désignés ; cette délibération fixe le montant maximum des rémunérations ou avantages susceptibles d'être perçus ainsi que la nature des fonctions qui les justifient. Ainsi le Comité Syndical décide, à l'unanimité, de retenir l'enveloppe proposée pour un montant maximum de 35 000 € brut annuel pour les rémunérations des membres du Conseil de Surveillance de SEOLIS.

☞ Délibération n°20-11-02-C-06-203

7. DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU SIEDS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET AU SEIN DES ASSEMBLEES GENERALES D'ACTIONNAIRES DE LA SAEML 3D ENERGIES

Le Comité Syndical ayant été renouvelé, il convient de désigner les membres du Conseil de Surveillance de la SAEML 3D ENERGIES. Il est proposé au Comité Syndical de désigner 3 représentants du SIEDS au sein du Conseil de Surveillance de la SAEML SEOLIS. Ainsi, les 3 représentants du SIEDS proposés au Conseil de Surveillance et au sein des Assemblées Générales de SEOLIS sont : M. Claude BOISSON, M. Pierre-Emmanuel DESSEVRES, M. Dominique MEEN. Le Comité Syndical adopte avec une abstention cette liste.

☞ Délibération n°20-11-02-C-07-204

8. FIXATION DU PLAFOND DE L'ENVELOPPE DE REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SAEML 3D ENERGIES

Les représentants des collectivités locales au sein des SAEML peuvent percevoir une rémunération ou des avantages particuliers à condition d'y être autorisés par une délibération expresse de l'assemblée qui les a désignés ; cette délibération fixe le montant maximum des rémunérations ou avantages susceptibles d'être perçus ainsi que la nature des fonctions qui les justifient. Ainsi le Comité Syndical décide, à l'unanimité, de retenir l'enveloppe proposée pour un montant maximum de 15 000 € brut annuel pour les rémunérations des membres du Conseil de Surveillance de la SAEML 3D ENERGIES.

☞ Délibération n°20-11-02-C-08-205

9. DESIGNATION DES ADMINISTRATEURS DE LA REGIE 3D ENERGIES

Conformément aux statuts de la Régie 3D Energies, le Conseil d'Administration est renouvelé en totalité au début de chaque mandat du Comité Syndical du SIEDS. Le Comité Syndical accepte, à l'unanimité de désigner 3 membres : M. Jacques BILLY, M. Alain GABILLY et Mme Claire PAULIC qui composeront le Conseil d'Administration.

↳ Délibération n°20-11-02-C-09-206

10. PROPOSITION DE NOMINATION AU COMITE DE SURVEILLANCE TECHNIQUE DE GEREDIS

Conformément aux statuts de la SAS GEREDIS, l'associé unique (à savoir SEOLIS) doit désigner au moins la moitié des membres au Comité de Surveillance Technique sur proposition du SIEDS. Le Comité Syndical désigne, à l'unanimité, 3 représentants : Mme Frédérique BINET, M. Régis GUILLOTEAU et M. Michel PAILLEY au Comité de Surveillance Technique de GEREDIS.

↳ Délibération n°20-11-02-C-10-207

11. PROPOSITION DE NOMINATION AU COMITE DE SURVEILLANCE DE SELIA

Même démarche que ci-dessus, le Comité Syndical désigne, à l'unanimité, 3 représentants : M. Dominique BROUARD, M. Daniel JOLLIT et M. Philippe MOUILLER au Comité de Surveillance de SELIA.

↳ Délibération n°20-11-02-C-11-208

12. PROPOSITION DE NOMINATION AU COMITE DE SURVEILLANCE DE SEOLIS PROD

Même démarche que ci-dessus, le Comité Syndical désigne, à l'unanimité, 3 représentants : M. Claude BOISSON, M. Pierre-Emmanuel DESSEVRES et M. Dominique MEEN au Comité de Surveillance de SEOLIS PROD.

↳ Délibération n°20-11-02-C-12-209

13. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

La commission d'appel d'offres (CAO) doit être composée, outre le Président ou de son représentant, de cinq délégués. Le Comité Syndical élit, à l'unanimité 5 membres titulaires et 5 suppléants :

Membres titulaires : M. Pierre BUREAU, M. Jacky JOZEAU, M. René LALLEMAND, M. Joël PARTHENAY, M. Jean-Claude LARGEAUD

Membres suppléants : Mme Myriam LIXON, M. Jean-Paul CHATELLIER, Mme Francine CHAUSSERAY, M. Patrice THOMAS, M. Daniel PERGET

Le Comité Syndical donne délégation à M. Jean-Marie Haye, en cas d'empêchement du Président, pour présider cette CAO.

↳ Délibération n°20-11-02-C-13-210

14. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DSP

La Commission DSP procède à l'ouverture et l'analyse des plis contenant les offres de délégations de service public lancées par le SIEDS et à l'attribution de ces délégations. Elle peut être saisie pour négocier, élaborer les cahiers des charges de contrat de concessions. Elle peut être saisie pour avis sur les projets de délégation de service public du Comité syndical du SIEDS. Elle est composée du Président du SIEDS qui est habilité à signer la convention de délégation de service public ou son représentant en cas d'absence, et par cinq membres du Comité Syndical élus en son sein. Le Président propose de nommer les mêmes élus que pour la CAO, le Comité Syndical accepte à l'unanimité :

Le Comité Syndical donne délégation à M. Jean-Marie Haye, en cas d'empêchement du Président, pour présider cette Commission DSP.

↳ Délibération n°20-11-02-C-14-211

15. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

L'article L 1413-1 prévoit que les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants créent une commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services qu'ils confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'elles exploitent en régie dotée de l'autonomie financière.

Le SIEDS s'inscrivant dans ce contexte, il vous est proposé d'élire ses membres composés, outre le Président, de 8 membres du Comité Syndical (un représentant souhaité par Conseil de Territoire d'Energie) mais également de représentants d'associations locales, celles-ci étant :

- d'un représentant des associations de consommateurs :

- AFOC 79,
- UFC des Deux-Sèvres,
- CLCV,
- Union Départementale de la confédération syndicale des familles,
- Fédération du logement,
- Fédération départementale des familles rurales,
- INDECOSA - CGT,

- d'un représentant de la Chambre de commerce et d'industrie,

- d'un représentant de la Chambre d'agriculture,

- d'un représentant de la Chambre des métiers.

Le Comité Syndical accepte, à l'unanimité, de nommer, outre le Président, comme membres à la commission consultative des services publics locaux :

- Pour le territoire du Bressuirais : M. Yvon ABELARD

- Pour le territoire du Thouarsais : M. Patrice THOMAS

- Pour le territoire de Parthenay-Gâtine : M. Roland MOTARD

- Pour le territoire de l'Airvaudais Val du Thouet : M. Jacky JOZEAU

- Pour le territoire de Val de Gâtine : M. Pascal OLIVIER

- Pour le territoire du Haut Val de Sèvre : M. Daniel PERGET

- Pour le territoire du Niortais : M. Jean-Michel BEAUDIC

- Pour le territoire du Mellois : M. Jean-Claude LARGEAUD

↳ Délibération n°20-11-02-C-15-212

16. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE TRANSITION ENERGETIQUE

L'article 198 de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte a imposé aux syndicats d'énergie la création d'une commission consultative avec l'ensemble des EPCI à fiscalité propre totalement ou partiellement inclus dans le périmètre du syndicat.

Cette commission comprend un nombre égal de délégués du syndicat et de représentants des EPCI. Ainsi, au regard du nouveau schéma de coopération intercommunale, le Comité Syndical accepte à l'unanimité de désigner 8 délégués :

Président de la commission : le Président du SIEDS

Membres de la commission pour le SIEDS : M. Mickaël BREGER, M. Alain GABILLY, M. Arnaud MACÉ DE LÉPINAY, M. Dominique MÉEN, M. Philippe MOUILLER, M. Nicolas RAGOT, M. Francis TESSERAU

↳ Délibération n°20-11-02-C-16-213

17. MISE EN PLACE DES COMMISSIONS SIEDS ET DESIGNATION DES MEMBRES

Afin de travailler dans une bonne synergie et une amélioration de l'efficacité dans la préparation des décisions, le Président propose au Comité Syndical de mettre en place des commissions. Ce dernier accepte, à l'unanimité, de créer 4 commissions opérationnelles :

Commission Relations aux Collectivités :	<ul style="list-style-type: none">- Programme de travaux du SIEDS (effacements, renforcement, sécurisation, raccordement des réseaux électriques, ...)- Subventions aux adhérents (éclairage public, projet de mandat, extension, ...)- Développement de la donnée géographique en Deux-Sèvres avec le SIGil
Commission Concessions – Innovations :	<ul style="list-style-type: none">- Les concessionnaires principaux : GEREDIS et ENEDIS,- Contrats de concession,- Contrôle des concessionnaires,- Innovations : stockage de l'énergie, ...- Numérique à Très Haut Débit.
Commission Communication :	<ul style="list-style-type: none">- Plan de communication au regard des stratégies,- Communication institutionnelle,- Communication du Groupe SIEDS,- Sites Internet et extranet,- Animations scolaires,- Evènements institutionnels.
Commission Transition Énergétique :	<ul style="list-style-type: none">- Rénovation énergétique des bâtiments publics,- PCAET (plan climat air énergie territorial),- Mobilité durable,- Productions d'énergies.

Pour chacune d'elles, il a été procédé à la désignation des membres :

* Commission Relations aux Collectivités :

Président : François DELAIRE, 1er Vice-président

Membres élus : M. Yvon ABELARD, M. André BÉVILLE, M. Serge BOUJU, M. Dominique BROUARD, M. Alain DOLBEAU, M. Jean-Marie HAYE, M. Pascal LAGOGUÉE, M. Patrick NIVELLE, M. Gilles PICHON, M. Nicolas RAGOT, M. Patrice THOMAS

* Commission Concessions - Innovations :

Président : Jacques BILLY, 2^{ème} Vice-président

Membres élus : M. Jean-Michel BEAUDIC, M. Pierre BUREAU, Mme Francine CHAUSSERAY, M. Thierry DECESVRE, M. Michel GAUTREAU, Mme Evelyne LATTUADA, M. Elmano MARTINS, M. Philippe TALABARD, M. Philippe TEMPÉ

* Commission Communication :

Président : Alain GABILLY, 3^{ème} Vice-président

Membres élus : M. Claude BOISSON, M. Hervé-Loïc BOUCHER, M. Jean-Paul CHAUSSONEAUX, M. Régis GUILLOTEAU, Mme Francette HÉRAULT, M. Jean-Claude LARGEAUD, M. Claude LAVAUT, M. Joël PARTHENAY, Mme Patricia ROUXEL

* Commission Transition Énergétique :

Présidente : Claire PAULIC, 4^{ème} Vice-présidente

Membres élus : M. Patrice AUZURET, M. Mickaël BREGER, M. Jean-Paul CHATELLIER, M. Pascal DENIS, M. Gaëtan GARREAU, M. René LALLEMAND, Mme Myriam LIXON, M. Jean-Louis LOGEAS, M. Arnaud MACÉ DE LÉPINAY, M. Pascal OLIVIER, M. Daniel PERGET, M. Francis TESSERAU, M. Jean-Marie VIVIER

↳ Délibération n°20-11-02-C-17-214

18. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU SIEDS A LA FEDERATION NATIONALE DES COLLECTIVITES CONCEDANTES ET REGIES (FNCCR)

Le Comité Syndical accepte à l'unanimité de désigner comme représentant du SIEDS au sein de la FNCCR M. Philippe MOUILLER.

↳ Délibération n°20-11-02-C-18-215

19. DESIGNATION DES DEUX REPRESENTANTS DU SIEDS A AMORCE

Le Comité Syndical accepte à l'unanimité de désigner comme représentants du SIEDS au sein de AMORCE M. Roland MOTARD et M. François DELAIRE.

↳ Délibération n°20-11-02-C-30-227

20. DESIGNATION DES DEUX REPRESENTANTS A L'ASSOCIATION DES VILLES ET COLLECTIVITES POUR LES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET L'AUDIOVISUEL (AVICCA)

Le Comité Syndical accepte à l'unanimité de désigner comme représentants du SIEDS au sein de AVICCA M. François DELAIRE et M. Jacques BILLY

↳ Délibération n°20-11-02-C-31-228

21. DESIGNATION DES DEUX REPRESENTANTS DU SIEDS AU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DES DEUX-SEVRES (CAUE 79)

Le Comité Syndical accepte à l'unanimité de désigner comme représentants du SIEDS au sein du CAUE M. Alain GABILLY et M. Dominique MEEN.

↳ Délibération n°20-11-02-C-32-229

22. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU SIEDS AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Le Comité Syndical accepte à l'unanimité de désigner comme représentants du SIEDS au sein du CNAS M. Alain GABILLY et Mme Mathilde GRIETTE (pour les agents).

↳ Délibération n°20-11-02-C-33-230

23. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU SIEDS AU SYNDICAT DES ENERGIES RENOUVELABLES (SER)

Le Comité Syndical accepte à l'unanimité de désigner comme représentants du SIEDS au sein du SER Mme Claire PAULIC.

↳ Délibération n°20-11-02-C-34-231

24. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU SIEDS A L'AGENCE REGIONALE D'EVALUATION D'ENVIRONNEMENT ET CLIMAT (AREC)

Le Comité Syndical accepte à l'unanimité de désigner comme représentants du SIEDS au sein de l'AREC Mme Claire PAULIC et M. Dominique MEEN.

↳ Délibération n°20-11-02-C-35-232

25. DESIGNATION DES DEUX REPRESENTANTS DU SIEDS A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES DEUX-SEVRES

Le Comité Syndical accepte à l'unanimité de désigner comme représentants du SIEDS au sein de la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres M. Jacques BILLY et Mme Frédérique BINET.

↳ Délibération n°20-11-02-C-36-233

26. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU SIEDS A L'AGENCE REGIONALE POUR LES TRAVAUX D'ECONOMIES D'ENERGIE (ARTÉE)

Le Comité Syndical accepte à l'unanimité de désigner comme représentant du SIEDS au sein de ARTÉE Mme Claire PAULIC.

↳ Délibération n°20-11-02-C-37-234

Compte tenu de l'état des programmes de travaux, il convient de clôturer comptablement les programmes effacement 2017 et Séparation des réseaux 2017 :

27. CLOTURE DU PROGRAMME EFFACEMENT 2017

28. CLOTURE DU PROGRAMME SEPARATION RESEAUX 2017

↳ Délibération n°20-11-02-C-19-216

↳ Délibération n°20-11-02-C-20-217

29. AFFECTATION DU RESULTAT CONSOLIDE 2019

Suite à l'adoption du Compte Administratif 2019 lors du Comité Syndical du 19 octobre 2020, il convient d'affecter l'ensemble des résultats 2019. Ceux-ci comprennent l'intégration des résultats des budgets annexes dissous. Le Comité Syndical accepte à l'unanimité d'affecter l'excédent cumulé 14 250 603,41€ comme suit :

11 113 127,74 euros : Au compte 1068 de la section d'investissement pour couvrir le besoin de financement et les restes à réaliser du budget du SIEDS

1 095 967,61 euros : Au compte 001 en excédent d'investissement reporté

2 041 508,06 euros : Au compte 002 en report à nouveau en fonctionnement

Cette proposition d'affectation du résultat consolidé 2019 est acceptée à l'unanimité.

↳ Délibération n°20-11-02-C-21-218

30. ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020

31. OPERATION SIEGE SOCIAL

Le budget supplémentaire 2020 (BS 2020) permet de prendre en compte les reports de l'exercice 2019, d'intégrer le résultat de clôture de l'exercice 2019 et d'ajuster les prévisions du budget primitif 2020 en fonction de l'avancement des projets et des informations intervenues après l'élaboration du budget primitif notamment concernant la vente de l'îlot Notre-Dame qui a été résiliée impliquant une diminution de l'opération siège social.

Ce budget supplémentaire 2020 s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- en section de fonctionnement à : 1 041 508,06 €,

- en section d'investissement à : 27 691 240,96 €

Les différents chapitres concernés en dépenses et recettes sont présentés.

Le BS 2020 est adopté à l'unanimité.

↳ Délibération n°20-11-02-C-22-219

↳ Délibération n°20-11-02-C-23-220

32. PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DE ENEDIS

33. PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DE GRDF

34. PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DE SEOLIS

35. PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DE GEREDIS

La réglementation oblige tout délégataire de service public de produire chaque année à son autorité délégante un rapport comportant notamment ses comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service rendu.

C'est pourquoi les rapports de ENEDIS, GRDF, SEOLIS et GEREDIS pour l'année 2019 ont été présentés et les membres du Comité Syndical en ont pris acte.

↳ Délibération n°20-11-02-C-24-221

↳ Délibération n°20-11-02-C-25-222

↳ Délibération n°20-11-02-C-26-223

↳ Délibération n°20-11-02-C-27-224

36. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DE LA SAEML 3D ENERGIES

37. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DE LA REGIE 3D ENERGIES

De même, la SAEML 3D ENERGIES et la Régie 3D ENERGIES ont fait état de leur rapport d'activité pour l'année 2019.

↳ Délibération n°20-11-02-C-28-225

↳ Délibération n°20-11-02-C-29-226

Informations :

38. COMPTE RENDU DES DELEGATIONS AU BUREAU SYNDICAL ET AU PRESIDENT

Les élus ont pris connaissance des décisions du Bureau Syndical et du Président en application des délégations autorisés par le Comité Syndical.

39. DEFINITION DU CALENDRIER DE FIN D'ANNEE DU COMITE SYNDICAL ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- 27/11 et 7/12 : Invitation des membres du Comité Syndical à SEOLIS
- 14/12 : Comité Syndical

40. QUESTIONS DIVERSES

Fin de la séance : 11 h 30